

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1388

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve et M. Dive

ARTICLE 26

I. – Substituer aux mots :

« les phénomènes de »,

les mots :

« la ».

II. – En conséquence, substituer aux mots :

« pouvant également »,

le mot :

« de ».

III. – En conséquence, après le mot :

« référents »,

insérer les mots :

« pour la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel